

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

De la commune de Beauvoisin (Drôme)

- en exercice : 11
- présents : 10
- votants : 11
- absents : 1
- exclus : 0

Séance du 18 décembre 2020 à 18 heures 00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de : Christian THIRIOT, Maire.

Étaient présents :

ARDISSON Jean-Claude, BLAIN Bruno, CORNAND Jean-Jacques, DRAMAIX Jean-Guy, MORIN Catherine, MARCHAL Laurence, MILLET Jérôme, THIRIOT Christian, NOUVEL Alain, LUCIANO Luc.

Excusée : DUMAS Chantal a donné pouvoir à MARCHAL Laurence

Date de convocation :  
11/12/2020

Date d'affichage :

Secrétaire de séance : Laurence MARCHAL

**Objet :**

**Délibération n°44.2020**

**Tarifs de location des salles communales**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la révision des tarifs de location des salles communales. Il propose les tarifs suivants :

Prix différenciés selon le lieu utilisé

Caution différente selon le lieu (350 € pour Espace Borel + petite salle guinguette – 800 € pour la guinguette).

	Habitants	Associations village	Extérieurs privés	Associations extérieures
Espace Borel	50 €	Gratuit	140 € + 50 € par jour ou soirée supp (*) Parrainage conservé	60 €
Guinguette petite salle	Location comprise avec la Guinguette, ne se loue pas séparément pour les particuliers	Gratuit	Location comprise avec la Guinguette, ne se loue pas séparément pour les particuliers	40 €
Guinguette	60 €	Gratuit	160 €/jour + 50 € par jour ou soirée supp (*)	

**(\*) Le jour supplémentaire facturé (ou soirée) s'entend par jour de festivité. Les périodes de mises en place et de nettoyage sont incluses dans les tarifs.**

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de fixer les tarifs comme indiqué ci-dessus, qui prendront effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021

- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Publié ou notifié le  
Acte rendu exécutoire après le dépôt en

Fait à Beauvoisin, le 18.12.2020

Christian THIRIOT, Maire.

  
